



LA SEMITAN S'ENGAGE

Nos ambitions RSE pour 2025



La Semitan, engagée par nature

La Semitan (société d'économie mixte de transports en commun de l'agglomération nantaise) et ses 2200 salariés assurent le transport de voyageurs sur le réseau de la métropole nantaise. Elle réalise également la maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'étude, le développement et la rénovation du réseau, des bâtiments, matériels roulants et systèmes informatiques. Enfin, elle assure aussi le rôle de coordinateur des mobilités.

À travers ses activités, la Semitan contribue "naturellement" à développer la mobilité durable, en favorisant l'usage des transports en commun (tramways, busways, bus et navibus), et en encourageant l'intermodalité avec le vélo, la marche et le covoiturage. Elle s'inscrit pleinement dans l'ambition de la Métropole de réduire, d'ici 2030, la part des autosolistes à 27 % (contre 43 % en 2015) au profit des modes doux (vélo, marche à pied...), des transports collectifs et du covoiturage.

Elle a pour raison d'être de proposer et garantir un service de mobilité performant et durable pour toutes et tous dans l'ensemble de la métropole. Cette raison d'être se décline à travers ses cinq grandes missions : s'engager pour une excellence de service, proposer et co-construire les mobilités de demain, inciter à une mobilité plus durable, faciliter l'accès au réseau pour toutes et tous, être une entreprise responsable et engagée sur le territoire.

Déjà très active dans le domaine social et consciente de son impact territorial, l'ambition de la Semitan est de devenir un acteur majeur de la RSE en apportant une contribution reconnue aux principaux enjeux sociaux, environnementaux et économiques de son domaine d'activité.

6 AXES DES PLANS D' ACTIONS ET OBJECTIFS DÉFINIS

Dans le cadre de sa démarche RSE à l'horizon 2025, les 6 axes suivants ont été identifiés, avec des plans d'actions et objectifs définis pour chacun d'entre eux :

- Réduire la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre de nos matériels roulants
- Aménager nos infrastructures pour les rendre plus responsables
- Réduire et valoriser nos déchets
- Encourager les mobilités douces chez nos collaborateurs
- Agir pour un usage responsable du numérique
- Développer nos achats responsables

3 QUESTIONS À

Pascal Bolo, Président de la Semitan Olivier Le Grontec, Directeur général

Depuis quand la Semitan est-elle engagée en matière de RSE ?

Pascal Bolo : La Semitan est engagée depuis ses débuts en faveur de la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Son métier premier consiste, en effet, à proposer un service de qualité de transports en commun et coordonner toutes les mobilités. La finalité est claire : permettre au plus grand nombre de moins utiliser leur voiture au profit des mobilités douces, les transports en commun donc, mais aussi le covoiturage, le vélo ou la marche.

Olivier Le Grontec : La Semitan et ses 2200 salariés sont aussi engagés au quotidien pour réduire nos impacts numériques, favoriser le tri de nos déchets, renaturer nos espaces, diminuer nos consommations énergétiques...

Quel est l'objectif de ce document ?

OLG : Il nous fallait rendre toutes ces actions plus visibles pour nos salariés et toutes nos parties prenantes. Dans le cadre du projet stratégique de l'entreprise, l'un des 4 programmes de transformation a donc été dédié à la structuration de notre démarche RSE. L'objectif était d'en rendre compte au travers de ce document, puis de déployer les actions en 2024, pour enfin arriver à une labellisation en 2025.



PB : Ce document est la feuille de route de notre ambition 2024-2025. Il ne rend pas compte de nos actions RSE passées, en cours ou à venir mais entend présenter celles que nous avons choisies de mettre en avant. Ce document présente donc nos axes prioritaires pour ces deux années, nos objectifs associés et nos actions. Bien entendu, le travail sur nos ambitions se poursuit au jour le jour et fera l'objet d'une nouvelle communication en 2026.

Quelles sont les équipes qui œuvrent au quotidien pour la RSE ?

PB + OLG : Elles sont nombreuses ! Nous tenons à remercier chaleureusement les sponsors, le pilote et les ambassadeurs de la Semitan qui travaillent avec enthousiasme à notre démarche RSE pour qu'elle prenne sens. La RSE est bel et bien une démarche transversale et constitutive d'une ambition stratégique de l'entreprise.

« Ce document présente nos axes prioritaires pour ces deux années, nos objectifs associés et nos actions. »

L'organisation de la RSE à la Semitan

La responsabilité sociétale est inscrite dans l'ADN de la Semitan, mais elle doit se traduire par des objectifs, des indicateurs de performance et une trajectoire d'amélioration continue. Afin de limiter notre impact, vision et action sont indissociables ! C'est pourquoi nous avons mis en place deux instances de gouvernance RSE.

- **Le comité de pilotage du programme RSE :**
Anne Priol (Responsable RSE), Benoit de Vasson (Responsable communication et Relations Institutionnelles), Olivier Larnicol (Directeur Sécurité et Environnement) et Audrey Lusseau (Responsable Qualité).

Les décisions stratégiques RSE sont partagées et validées en comité de Direction.

- **Le comité des ambassadeurs RSE :**
Arnaud BEAUMAL, Philippe BEGUE, Nadine COUCHMAN, Carole DANDO, Béatrice DUGUÉ, Valentine DUMONTEIL, Sébastien EPAILLARD, Blandine FEUVREL, Bertrand GROSSAULLE, Stéphanie LEFRANC, Marie LEVEAU, Catherine MAGNIQUE, Audrey MERCAT, Jean-Christophe PHALIPPOUT, Charlotte STEPHAN.



HAUT (de gauche à droite) : Charlotte Stephan, Olivier Larnicol, Jean-Christophe Phalippout, Sébastien Epailard, Philippe Bègue, Benoit de Vasson
BAS (de gauche à droite) : Blandine Feuvrel, Audrey Mercat, Anne Priol, Audrey Lusseau
Absents : Arnaud Beaumal, Nadine Couchman, Carole Dando, Béatrice Dugue, Valentine Dumonteil, Bertrand Grossaulle, Stéphanie Lefranc, Marie Leveau, Catherine Magnique.

« Les gains espérés sur la consommation carburant des véhicules sont faibles en pourcentage, mais en valeur absolue ils représentent des quantités importantes d'énergie et de gaz à effet de serre émis. Chaque piste doit être explorée ! »

Philippe Bègue,
ambassadeur RSE référent



NOTRE OBJECTIF :
RÉDUIRE DE 10 %
LES ÉMISSIONS
DE GES D'ICI 2025
(EN COMPARAISON À 2019).

Réduire la consommation énergétique et les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de nos matériels roulants

La Semitan est consciente de l'impact de ses véhicules et optimise leurs émissions depuis plusieurs dizaines d'années. Mais nous voulons faire toujours mieux ! Pour atteindre notre objectif, les carburants utilisés comptent beaucoup, mais nous avons d'autres leviers, tels que la sensibilisation de nos équipes et la formation de nos conductrices et conducteurs.

OBJECTIF N°1

Agir sur la conduite pour économiser 380 TCO₂/an en 2025

L'enjeu est d'adapter nos équipements et leurs usages, notamment en paramétrant nos boîtes de vitesses et en formant nos conducteurs à l'écoconduite.

OBJECTIF N°2

Agir sur les modes d'exploitation de nos véhicules

Plusieurs leviers sont activés : rappeler l'importance des coupures moteur au terminus, maximiser l'utilisation des véhicules les moins énergivores, optimiser la préparation des bus et tramways sur les remisages.



UN BUS STANDARD CONSOMME EN MOYENNE 22 % DE GAZ DE MOINS QU'UN BUS ARTICULÉ.



LES VÉHICULES SONT À L'ORIGINE DE LA PLUS GRANDE PART DE NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (PLUS DE 95 %, LE RESTE ÉTANT ÉMIS PAR LES BÂTIMENTS).

OBJECTIF N°3

Agir pour la décarbonisation de nos véhicules

Le plan de remplacement de la Semitan prévoit :

- de consommer 12 % de bioGNV* en 2025, soit une réduction de 2500 TCO₂/an.
- 50 % des nouveaux bus achetés motorisés en 100 % électriques à partir de 2025.

*Le bioGNV, bioGaz Naturel pour Véhicules, est un carburant renouvelable utilisé dans les transports, qui permet de réduire les émissions de CO₂. C'est un biocarburant dit de deuxième génération car il n'est pas produit à base de cultures alimentaires.

Aménager nos infrastructures pour les rendre plus responsables

La Semitan, dans le cadre de sa Délégation de Service Public, exploite du bâti et pilote des projets de création ou de remaniement d'infrastructures. Notre projet est d'utiliser les bâtiments et infrastructures (actuels et futurs) pour réduire et compenser nos émissions, produire de l'énergie renouvelable et limiter notre impact sur l'environnement.



OBJECTIF N°1

Rendre utiles 100 % de nos parkings et toitures compatibles d'ici 2030

Pour protéger la planète et la masse du vivant, nos infrastructures ont du potentiel ! Nous pouvons utiliser nos toitures et parkings afin de produire de l'énergie, récupérer des eaux pluviales ou encore développer la végétalisation. En 2024, nous allons lancer un diagnostic afin d'identifier les toitures et parkings aptes à accueillir des récupérateurs d'eau, des panneaux photovoltaïques ou de la végétalisation.

La Semitan a équipé son site de Vertonne de 250m² de panneaux photovoltaïques, produisant l'équivalent de 33 % de la consommation électrique du bâtiment.



LA SEMITAN DISPOSE DE PRÈS DE 50 000 M² DE TOITURES.

OBJECTIF N°2

Désartificialiser nos sols et renaturer nos infrastructures

Pour lutter contre les impacts négatifs de l'urbanisation et limiter les îlots de chaleur, nous allons végétaliser et désartificialiser ou perméabiliser une partie de nos sols, en augmentant la plantation d'arbustes sur les différents sites de l'entreprise et en entretenant nos espaces verts dans le respect de la faune et la flore locales et de la biodiversité.

1^{re} étape en janvier 2024 : plantation de 3 arbres, une centaine d'arbustes et de la végétation rampante sur les 300 m² d'espaces verts du site de Dalby.

« Jusqu'ici, les sites et surfaces exploitées par la Semitan ont fait l'objet d'études partielles d'aménagements.

Le groupe RSE veut restructurer la démarche de façon globale, transversale. Ce pilotage de projet guidé par les enjeux environnementaux est une nouvelle approche qui, nous l'espérons, portera ses fruits. »

Sébastien Épaillard
& Valentine Dumonteil,
Ambassadeurs RSE référents

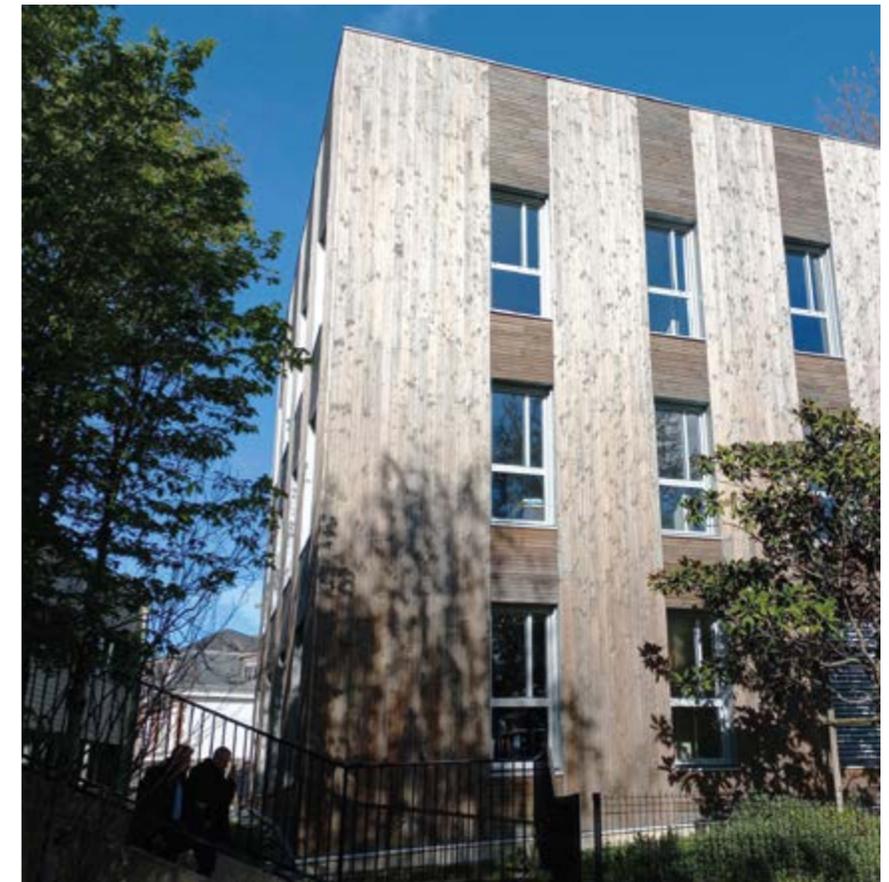
OBJECTIF N°3

Développer et systématiser la sobriété dans nos projets d'infrastructures et dans leur entretien

Que ce soit à la maintenance du patrimoine ou en tant que mandataire de maîtrise d'ouvrage, la Semitan a la capacité d'impulser une démarche écoresponsable : rénover au juste besoin, concevoir des solutions pérennes ou réversibles prenant compte de l'ensemble de leur cycle de vie, challenger les entreprises à réaliser des travaux bas carbone. Nous souhaitons développer puis systématiser ces démarches dans la conduite d'opérations.

La Semitan a développé la nouvelle voie nantaise, un système de pose de voies permettant de faciliter les travaux de remplacement de rail et de rénovation des revêtements de plateforme (récompensé par le prix « innovation » Ville rail et transports).

La Semitan construit des bâtiments « responsables » en limitant l'utilisation de matériaux énergivores dans leur production, avec isolation performante et systèmes de chauffage/éclairage les plus vertueux. En 2022, la Semitan a construit un bâtiment pour 200 collaborateurs en utilisant des matériaux bio-sourcés : ossature bois et isolation en fibres de bois.



« Dans le triptyque “Éviter/ Réduire/ Compenser”, la maîtrise d'ouvrage a une opportunité assez unique pour agir sur les deux premières étapes de la démarche »

Sébastien Épaillard,
Ambassadeur RSE référent

Réduire et valoriser nos déchets

La Semitan est déjà fortement engagée sur cette thématique avec l'aide de l'ADEME depuis 2018. Mais nous souhaitons aller plus loin ! Pour cela, nous visons à optimiser la réduction des déchets et étendons le tri existant pour valoriser toujours plus et mieux nos déchets.

19 TONNES DE PAPIERS/CARTONS SONT COLLECTÉES ET VALORISÉES PAR UNE ENTREPRISE D'INSERTION CHAQUE ANNÉE CE QUI REPRÉSENTE :

LA PRODUCTION DE 6 TONNES DE PAPIERS RECYCLÉS



PRÈS DE 280 HEURES D'INSERTION

L'ÉCONOMIE DE PLUS DE 9 TONNES DE BOIS ET 320 M³ D'EAU



OBJECTIF N°1 :

100 % des sites équipés en dispositifs de tri

Les bonnes pratiques sont inspirantes ! Nous allons étendre et homogénéiser le tri des déchets déjà présent sur tous les sites et améliorer la signalétique aux points de tri. Parmi les nouveaux types de déchets pour lesquels le tri est affiné : les piles (y compris celles issues de l'usage personnel des salariés), les badges et cartes d'abonnés (du personnel et des abonnés du réseau Naolib), les vêtements de travail, les biodéchets.

En 2022, 100 % des 290 tonnes de déchets non dangereux générés par les activités des sites ont été valorisés. 59 % ont été recyclés et 41 % ont été orientés vers des filières de valorisation matière ou énergétique.

OBJECTIF N°2 :

Trier 100 % de nos déchets collectés dans nos véhicules

Une action a été lancée en 2023 sur le site pilote de Saint-Herblain, visant à évaluer le volume des déchets recyclables et à organiser leur tri lors des phases de nettoyage des véhicules. À l'issue du bilan de ce test attendu pour le premier trimestre 2024, ce tri sera étendu à tous les sites.



« La Semitan s'attache à trier puis à orienter les déchets variés générés par ses activités vers les filières les plus adaptées. Cette démarche demande une vigilance permanente afin de s'adapter aux évolutions et innovations très rapides ces dernières années. »

Nadine Couchman, ambassadrice RSE référente

OBJECTIF N°3

Collecter et valoriser 15 % des vêtements de travail

Cet objectif appelle une action sur l'ensemble du cycle de vie de nos vêtements de travail. Il y a d'abord l'éco-conception : nous travaillons sur la recyclabilité de nos vêtements dès leur modélisation. Ensuite vient la réduction : les quantités distribuées aux salariés en contact avec le public ou aux ateliers sont optimisées par des actions de sensibilisation. Enfin, la valorisation : en 2024, des bacs de récupération seront mis à disposition dans chaque site pour collecter des vieux vêtements Tan ou Semitan, qui seront ensuite valorisés.

En expérimentation, dans le cadre du changement de marque TAN / NAOLIB, une soixantaine de polos bleus des équipes d'intervention et assistance seront transformés en une vingtaine de housses de siège bus pour notamment les périodes de fortes chaleurs (photo ci-joint). Ces nouveaux équipements seront testés par des conducteurs volontaires au premier semestre 2024 et le cas échéant produits à plus grande échelle.



OBJECTIF N°4

Collecter et valoriser les déchets de chantier

Toujours dans une démarche "chantier responsable", la Semitan va rédiger un guide de gestion des déchets de chantier qui s'appliquera à tous nos chantiers, après une phase de test d'un chantier pilote en 2024.



LE CHANTIER DE BABINIÈRE, C'EST 196 TONNES DE DÉCHETS RÉCUPÉRÉS DEPUIS MAI 2023, DONT 85 % TRIÉS SUR LE CHANTIER ET 15 % TRIÉS A POSTERIORI. TOUS LES DÉCHETS ONT ÉTÉ VALORISÉS SOUS FORME DE MATIÈRE OU D'ÉNERGIE. IL S'AGIT DE MÉTAL, D'ALUMINIUM OU DE FERRAILLE DE RAMASSAGE, DE BOIS, DE GRAVATS OU DE DÉCHET INDUSTRIEL BANAL.

Encourager les mobilités douces chez nos collaborateurs

La voiture est le moyen de transport le plus utilisé pour les trajets domicile-travail, même sur les courtes distances. En alignement avec notre raison d'être (promouvoir les mobilités douces et durables), notre objectif est de convertir un maximum de nos 2200 salariés à la mobilité durable pour réduire l'usage de l'autosolisme.

OBJECTIF N°1 :

Réduire l'autosolisme de 10 % dans les déplacements domicile-travail

HORIZON 2026

La sensibilisation et la communication sont nos principaux leviers pour atteindre notre objectif. Un forum mobilité a été organisé en 2023 pour proposer aux salariés un diagnostic personnalisé. Nous proposons également des avantages tarifaires et des offres d'essais aux autres modes de transports. Des actions sont prévues pour développer le covoiturage et favoriser l'intermodalité et la multimodalité.



LA VOITURE EST LE MOYEN DE TRANSPORT LE PLUS ÉMISSIF EN MATIÈRE DE GAZ À EFFET DE SERRE, ET LE PLUS DISPENSIEUX – EN RAISON DU PRIX DU CARBURANT, DU STATIONNEMENT, DE LA DÉCOTE ET DE L'ENTRETIEN.



NOTRE OBJECTIF : ATTEINDRE 55 % DE COLLABORATEURS CONVERTIS AUX MOBILITÉS DURABLES.



OBJECTIF N°2 :

Augmenter la part des vélos taffeurs à 20 %

HORIZON 2026

Pour attirer de nouveaux cyclistes, la Semitan :

- propose des ateliers participatifs (contrôle technique vélo et code de la route),
- investit dans de nouveaux abris vélo sur nos différents sites,
- recrute des ambassadeurs vélo pour accompagner les collègues hésitants et partager les bonnes pratiques,
- expérimente des équipements de signalisation lumineuse pour sécuriser les déplacements des vélotaffeurs en 2024,
- répond au cahier des charges employeur provélo, en vue de l'obtention de ce label pour le siège social Semitan avant 2025.

OBJECTIF N°3 :

Tripler la part des salariés utilisant le covoiturage

HORIZON 2026

Pour ce faire, nous avons identifié plusieurs pistes :

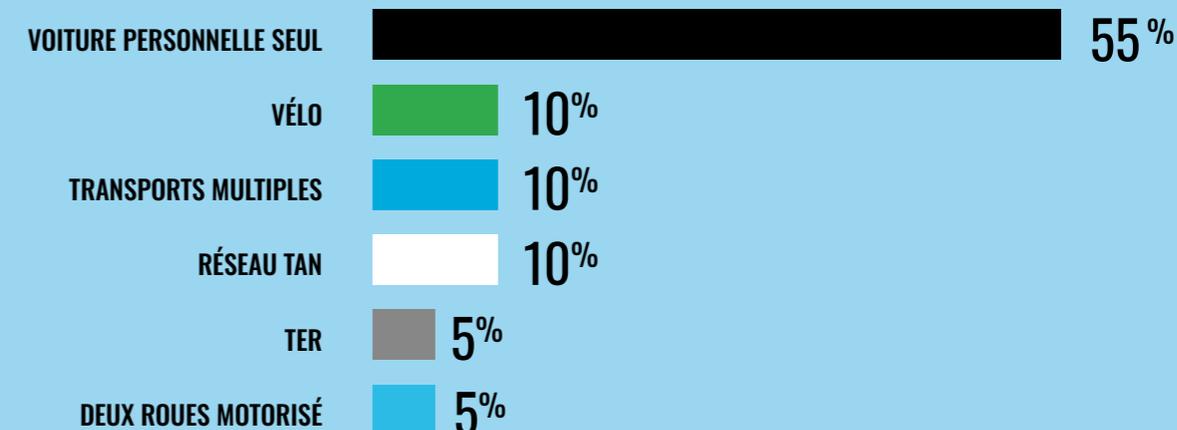
- créer des espaces de stationnement réservés au covoiturage, organiser des événements de promotion de ce mode de déplacement, faciliter les rencontres entre collaborateurs intéressés et récompenser les bonnes pratiques par un challenge annuel.

« Les bonnes raisons ne manquent pas pour tester le vélo, le covoiturage ou le train sur tout ou partie du trajet domicile-travail : économies, sérénité, convivialité, santé, environnement... L'essayer, c'est souvent l'adopter! »

Blandine Feuvrel, ambassadrice RSE référente



LES MODES DE DÉPLACEMENT HABITUEL POUR SE RENDRE SUR LE LIEU DE TRAVAIL (EN 2022)



Agir pour un usage responsable du numérique

La digitalisation et les équipements numériques peuvent contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais leur usage produit aussi des émissions... Le numérique responsable est une démarche qui vise à réduire cet impact, par des services plus sobres et des usages modérés au quotidien.

OBJECTIF N°1 :

Réduire nos besoins en matières premières et métaux

L'enjeu est de limiter les acquisitions de matériels neufs, en maximisant les durées de conservation des matériels avant recyclage (actuellement 6 ans pour un ordinateur portable et 10 ans pour un écran). L'objectif est, par ailleurs, d'augmenter la part des achats de PC et smartphones reconditionnés (à 20 % en 2025), les réparations de matériels, et le nombre de matériels réemployés après leur fin de vie à la Semitan. Côté impressions, notre objectif est de les réduire de 10 % en 2024.

La Semitan recycle les matériels informatiques obsolètes depuis 2008.

OBJECTIF N°2 :

Limiter l'obésité logicielle et le vrac numérique

Le stockage des données occupe de la place sur des serveurs, eux-mêmes gourmands en énergie. Notre ambition est de réduire notre impact et de promouvoir la sobriété en sensibilisant les employés à l'impact du stockage (digital week)... Notre objectif est de limiter à 10 % l'augmentation de notre capacité de stockage en 2024. Pour minimiser la consommation de nos sites, nous allons également utiliser la solution Fruggr*.

*« Fruggr » est une solution qui permet de mesurer l'empreinte environnementale et sociale d'un site web.

OBJECTIF N°3 :

Obtenir le label numérique responsable de niveau 1 en 2024 et celui de niveau 2 en 2025

Le label Numérique Responsable vise à réduire l'empreinte sociale, économique et environnementale du numérique. Il garantit la crédibilité de la démarche numérique responsable, avec un processus de labellisation exigeant.



« Les services numériques sont de plus en plus présents et indispensables dans nos outils de travail. Nous voulons promouvoir des usages quotidiens plus modérés, des services accessibles à tous et la sobriété dans la conception des nouveaux services. »

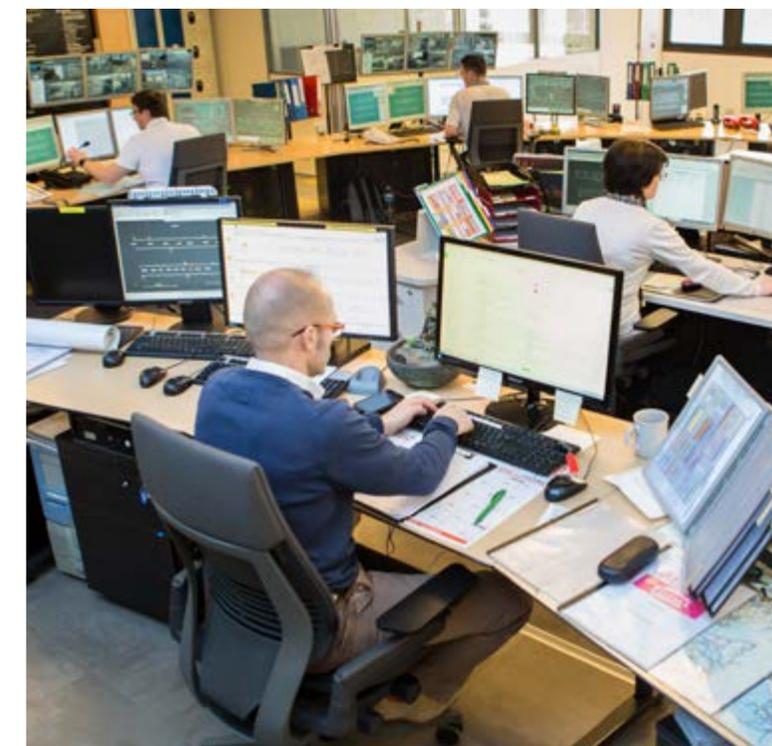
Jean-Christophe Phalippout, ambassadeur RSE Référent

OBJECTIF N°4 :

S'engager pour l'inclusion numérique

L'enjeu est de lever les barrières et de réduire les inégalités face au numérique. Pour cela, nous intégrons des clauses achats responsables dans nos appels d'offres, et nous proposons des webinaires d'utilisation des outils bureautiques.

Nous sensibilisons régulièrement les salariés au bon usage des serveurs partagés, et nous avons mis en place un nettoyage automatique sur les répertoires de transit des données. Par ailleurs, une charte d'utilisation du système d'information est annexée au règlement intérieur.



LE NUMÉRIQUE EST RESPONSABLE DE 4 % DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DANS LE MONDE, ET LA MAJEURE PARTIE DE SES ÉMISSIONS EST DÛ À LA FABRICATION DES ÉQUIPEMENTS.

Développer nos achats responsables

Nos fournisseurs, nos prestataires et l'ensemble de nos achats nous engagent, et nous avons un rôle à jouer dans la diffusion des bonnes pratiques chez ces parties prenantes. Être responsables, c'est aussi acheter responsable ! C'est-à-dire acheter en intégrant des exigences et critères en faveur de la protection et de la mise en valeur de l'environnement, du progrès social et du développement économique.

OBJECTIF N°1 :

Systematiser les critères éco-responsables et environnementaux dans nos marchés

Pour atteindre cet objectif, plusieurs paliers progressifs sont prévus pour tout marché de la Semitan supérieur à 40000 € HT :

- **Décembre 2023** : un critère de notation des offres éco-responsables OU une clause d'exécution éco-responsable
- **Septembre 2024** : un critère de notation des offres éco-responsables (recommandation de 5 % minimum) OU une clause d'exécution éco-responsable
- **Septembre 2025** : un critère de notation des offres éco-responsables (recommandation de 5 % minimum) ET une clause d'exécution éco-responsable.
- **Septembre 2026** : 1 critère de notation des offres éco-responsables dont une part environnementale (recommandation de 10 % minimum) ET une clause d'exécution environnementale

OBJECTIF N°2 :

L'adoption d'un Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) d'ici fin 2024

Nous disposons déjà d'un outil : le guide de promotion des achats responsables de la SEMITAN. Notre objectif est de nous aligner à la loi Industrie Verte en le remplaçant par un SPASER. Il doit permettre de définir les objectifs de notre politique d'achats, tout en contribuant à la promotion de la durabilité des produits, de la sobriété numérique et d'une économie circulaire.

EN 2022, 46,8 % DE NOS ACHATS DISPOSAIENT D'UN CRITÈRE OU D'UNE CLAUSE ÉCO-RESPONSABLE.

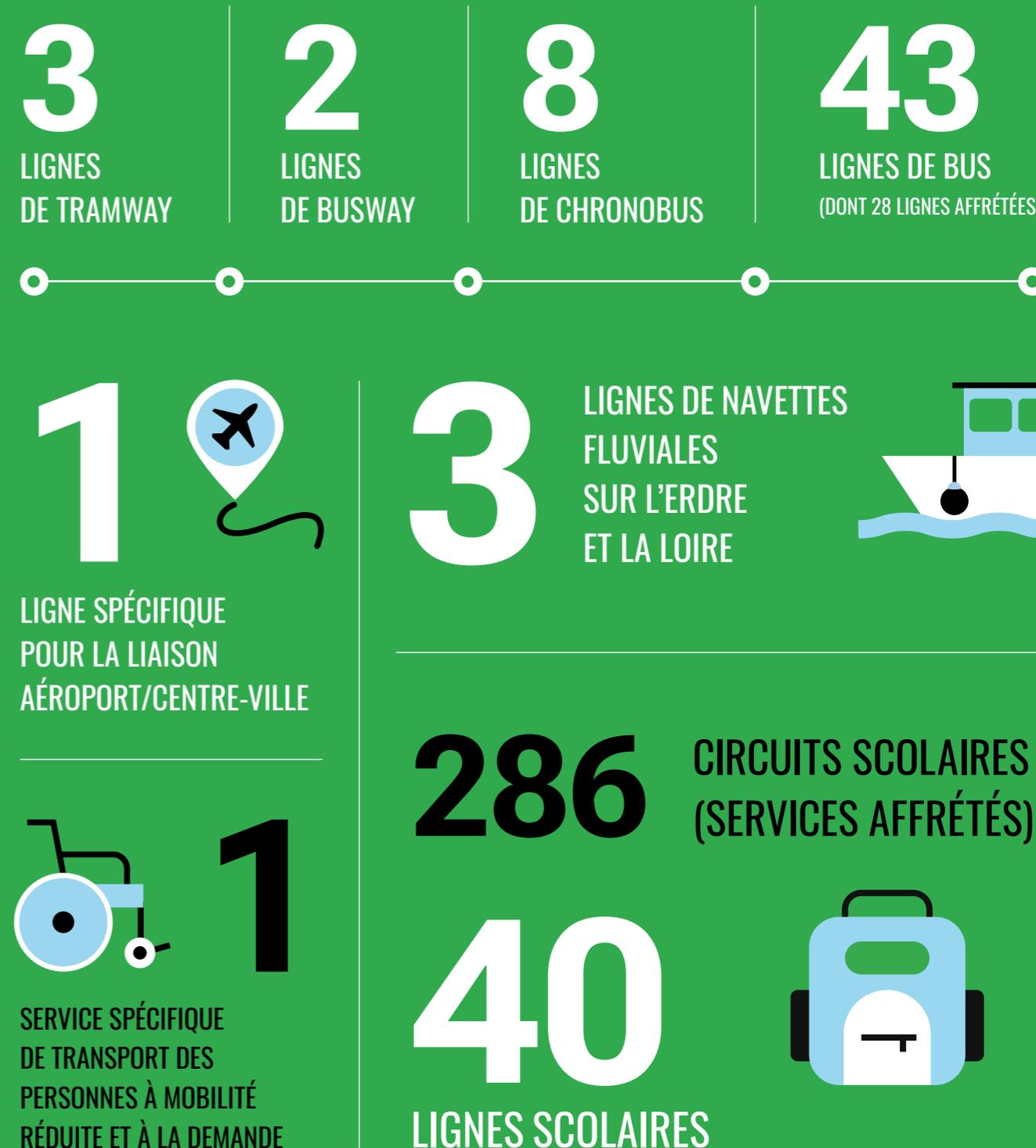


NOTRE OBJECTIF : 100 % DES MARCHÉS SUPÉRIEURS À 40 000 € INTÈGRERONT UN CRITÈRE ÉCO-RESPONSABLE ET UNE CLAUSE ENVIRONNEMENTALE EN 2026.

« Le service commande publique est, depuis longtemps, engagé pour développer les achats responsables et accompagner au quotidien les acheteurs dans leurs démarches. Nous sommes fiers que « Acheter responsable » devienne la règle, encouragée et soutenue par l'actualité juridique ».

Marie Leveau, ambassadrice RSE référente

Le service offert par la Semitan en 2023



semitan

www.semitan.fr / apriol@semitan.fr



Imprimé sur papier 100% recyclé de fabrication française certifié Ecolabel européen avec des encres végétales.